

La CNESC se réunit à Ottawa pour obtenir un appui à la législation fédérale sur le paiement sans délai

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

17 février 2017 (OTTAWA) – La Coalition nationale des entrepreneurs spécialisés du Canada (CNESC) s’est réunie à Ottawa, le lundi 6 février 2017, avec les représentants principaux du Groupe de travail sur le paiement sans délai de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). Le groupe de travail fait partie d’un groupe de coordination de l’Association canadienne de la construction (ACC) qui examine des façons d’améliorer le flux de paiement et élabore des principes de paiement. Les représentants de la CNESC ont félicité les SPAC pour collaborer avec l’industrie et reconnaître que le retard de paiement est un énorme problème dans l’industrie, et dans le même temps, ils ont souligné la nécessité de mettre en place une législation fédérale sur le paiement sans délai en indiquant que c’est la seule solution pratique susceptible de résoudre le problème.

Le mardi 7 février, les membres de la CNESC ont bravé le froid de l’hiver et ont participé à une rencontre « Journée sur la Colline » avec de nombreux députés, sénateurs et conseillers principaux pour solliciter leur appui au projet de loi S-224 : *Loi canadienne sur le paiement sans délai*. Puis le mercredi 8 février, la CNESC a comparu devant le comité sénatorial des banques et du Commerce, témoignant en faveur du projet de loi S-224. D’autres organisations et contribuables ont également apporté leurs témoignages le 2 février et le 8 février. La CNESC espère que ce projet de loi sera adopté en troisième lecture au Sénat et qu’il sera ensuite présenté à la Chambre des communes.

Sur un autre chapitre, et bien que la législation sur le paiement sans délai a été une grande priorité de la CNESC, la Coalition a accepté de travailler en priorité sur la question d’extrême importance pour l’industrie, précisément l’acceptation (ou non) des ordres de modification. John Galt, président de la NTCCC a affirmé que la « Coalition nationale des entrepreneurs spécialisés du Canada reconnaît que les entrepreneurs spécialisés dépendent du flux de trésorerie pour survivre. Les efforts de la Coalition pour faire de la *Loi sur le paiement sans délai* une réalité dans ce pays témoignent de l’efficacité de notre nouvelle initiative sur les ordres de modification et nous débattons cette question dans les semaines et les mois à venir ».

-1-

La Coalition nationale des entrepreneurs spécialisés du Canada (CNESC) a été créée en 2004 pour servir de forum aux organisations professionnelles nationales en vue de mettre en commun l’information et les ressources et de collaborer sur des questions qui sont d’intérêt commun à tous. Ses membres proviennent d’organisations professionnelles nationales, notamment : L’Association canadienne des entrepreneurs en couverture, la Canadian Automatic Sprinkler Association, la Canadian Masonry Contractors Association, l’Association canadienne des entrepreneurs électriciens, l’Association des entrepreneurs en mécanique du Canada, la Interior Systems Contractors Association, l’Association canadienne de l’isolation thermique, la Division canadienne des entrepreneurs en chauffage, réfrigération et climatisation, l’Association des entrepreneurs en revêtements métalliques et l’Institut canadien de la construction en acier.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Rob LeForte, directeur des Relations gouvernementales et des campagnes – 613-233-8906

rob@impactcanada.com